

L'asthme à l'officine

L'asthme touche plus de 10% des enfants et 6 à 7% des adultes en France. Une prise en charge globale est déterminante pour limiter les effets de la maladie : traitements pharmacologiques, éducation thérapeutique et éviction des facteurs déclenchants. Le rôle du pharmacien est renforcé par la mise en place des entretiens pharmaceutiques.



EXPLIQUEZ LES PRINCIPES DU TRAITEMENT

Pour que le patient adhère à son traitement, c'est essentiel qu'il en comprenne l'intérêt, en particulier lors de son initiation.

- Expliquez la maladie, l'inflammation chronique des bronches, l'hypersensibilité à certains agents, la physiopathologie de la crise.
- Distinguez les traitements de la crise avec leur intérêt, leur mode d'action, le rythme de prise et les posologies.
- Insistez sur l'observance des traitements chroniques pour réduire la fréquence et l'intensité des crises.
- Notez sur les boîtes l'ordre de prise et les posologies.



MANIPULEZ LES DISPOSITIFS

Systématiquement lors de la première délivrance puis ponctuellement et/ou en cas d'aggravation de la maladie pour vérifier le bon usage.

- Faites une démonstration des dispositifs (auto déclenchés, aérosols doseurs, sprays sans gaz propulseur, chambre d'inhalation...). Des dispositifs factices peuvent être fournis par les laboratoires et des vidéos sont disponibles sur le site de la Société de Pneumologie de Langue Française (www.splf.fr).
- Faites répéter les gestes jusqu'à maîtrise du dispositif : préparer le matériel, amorcer, armer, administrer, lire le compteur de doses restantes...
- Donnez les conseils de conservation et d'entretien.



ACCOMPAGNEZ DE CONSEILS

- Rappelez les mesures d'éviction des facteurs déclenchants comme le tabagisme, la pollution domestique... et des allergènes identifiés, notamment acariens, moisissures, pollens, animaux domestiques, aliments.
- Incitez à la vaccination contre la grippe.
- Mettez en garde contre l'automédication, en particulier les médicaments susceptibles de provoquer une bronchoconstriction (AINS, opiacés, certaines huiles essentielles...).
- Conseillez de garder sur soi le traitement de la crise, une copie d'ordonnance et une carte d'asthma.



ENCOURAGEZ LE BON CONTRÔLE DE LA MALADIE

- Repérez les signes d'aggravation comme l'utilisation plus de 2 fois en une semaine du traitement de la crise ;
- Proposez un test : tel que le Test de Contrôle de l'Asthme (ACT) en 5 questions (disponible auprès du Cespharm - www.cespharm.fr - et de l'association Asthme et Allergies - www.asthme-allergies.org).
- Proposez Asthm'activ, une application mobile gratuite du suivi de contrôle, développée par l'assurance maladie.
- Orientez vers des programmes d'éducation thérapeutique (liste des écoles de l'asthme disponible sur www.asthme-allergies.org).



ORGANISEZ DES ENTRETIENS PHARMACEUTIQUES PERSONNALISÉS

C'est l'une de vos missions, possible pour tout patient asthmatique (rémunérée par l'Assurance maladie pour les patients majeurs sous corticoïde inhalé dont la durée de traitement est supérieure ou égale à 6 mois).

- Formez-vous à mener les entretiens.
- Recrutez les patients concernés et proposez-leur une inclusion dans le dispositif.
- Engagez-vous à mener les entretiens dans un lieu confidentiel pour expliquer la maladie, les dispositifs thérapeutiques, évaluer l'observance, les facteurs déclenchants, les effets indésirables...vous réalisez des synthèses écrites et vous déclarez en ligne leur réalisation à l'Assurance Maladie.
- Appuyez-vous sur les documents et outils développés par l'Assurance Maladie et la Haute Autorité de Santé : document d'information patient, guide d'accompagnement, fiche de suivi, questionnaire d'évaluation de l'observance, mémo facteurs déclenchants...

Pour en savoir plus, rendez-vous sur les sites de l'Assurance Maladie (www.ameli.fr), du Cespharm (www.cespharm.fr) ou de l'Ordre des pharmaciens (<http://www.ordre.pharmacien.fr>).



QUIZZ

Testez vos connaissances

1 Dans l'asthme, on retrouve une composante allergique dans environ :

- A - 10% des cas
- B - 30% des cas
- C - 80% des cas

2 Un traitement de fond est nécessaire si le patient recourt au traitement de la crise :

- A - Une fois par mois
- B - Plus de 2 fois par semaine
- C - Environ 6 fois par an

3 Lesquels de ces traitements peuvent être indiqués en cas de crise ?

- A - Les bêta-2 agonistes de courte durée d'action
- B - Les anti leucotriènes
- C - Les anticholinergiques inhalés

4 Les corticoïdes inhalés peuvent provoquer :

- A - Des mycoses oropharyngées
- B - Une dysphonie
- C - Une agitation

5 L'assurance maladie prend en charge le vaccin contre la grippe en cas d'asthme :

- A - Vrai
- B - Faux

Les réponses

- 1** Réponses C
- 2** Réponse B
- 3** Réponse A et C
- 4** Réponse A, B et C
- 5** Réponse A